Conditions générales de vente de prestations de service hors ligne à des professionnels

1. A propos de nous

La Société OCCIPRINT, SASU au capital de 3 000 euros, dont le siège social est à COURNONSEC (34660) " en cours", immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER sous le numéro "en cours d'immatriculation" représentée par Monsieur David RUIZ (ci-après la " Société "). La Société propose les services suivants: imprimerie numérique.

2. Préambule

Les présentes Conditions générales de vente (ci-après les "CGV") constituent le socle unique de la relation commerciale entre les parties. Elles encadrent les conditions dans lesquelles la Société fournit ses Services à ses clients qui lui en font la demande par voie directe ou par support papier.Elles s'appliquent à tous les Services fournis par la Société pour tous les clients d'une même catégorie, quelles que soit les clauses pouvant figurer sur un document du client, notamment ses conditions générales d'achat. Elles sont communiquées systématiquement au client qui en fait la demande. Toute commande implique l'acceptation des CGV.

3. Définitions

- **Client** désigne toute personne qui passe une commande par contact direct ou par voie papier;
- **Commande** désigne à toute commande passée par le Client en vue de bénéficier des services de la Société;
- **Conditions Générales de Vente ou CGV** désignent le présent document;
- **Consommateur** désigne l'acheteur personne physique qui agit hors de son activité professionnelle;
- **Professionnel** désigne l'acheteur personne morale ou physique qui agit dans le cadre de son activité professionnelle;
- **Services** désigne toutes les prestations de service proposées par la Société;
- **Société** désigne la société OCCIPRINT

4. Commandes

Les Commandes sont passées par le Client par contact direct ou par voie papier. Les ventes de Services sont réalisées après établissement d'un devis à destination du Client, acceptation de ce devis par le Client et acceptation expresse de la Commande par la Société. Toute commande implique l'acceptation expresse et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

Un accusé de réception confirmant la prise en compte de la commande du client lui est automatiquement envoyé par e-mail. La validation de la commande sera effective à compter de la validation du BAT. Les commandes sont prises en compte jusqu'à 16 heures chaque jour ouvré du lundi au vendredi inclus, passé cette heure elles sont réputées reçues le lendemain.

Occiprint s'efforce de maintenir l'accès à son site web 24 heures sur 24, toutefois, sa responsabilité ne pourra être engagée en cas d'interruption de service, notamment pour des raisons de maintenance ou de problème technique. Le client déclare connaître les limites techniques liées aux technologies de l'internet, notamment en ce qui concerne la consultation des informations, le transfert des fichiers et les risques liés à cette technologie.

Occiprint se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

5. Prestation de service et prix

Les tarifs sont ceux en vigueur au jour de la passation de la Commande, tels qu'établis sur le devis fourni au Client ou selon le barème indiqué sur place au Client. Les tarifs sont présentés en euros (€) et calculés hors taxes HT (TVA = 20%). Si le coût des Services ne peut être déterminé, a priori, avec certitude, un devis détaillé sera remis au Client avec la méthode de calcul du prix lui permettant de le vérifier. A chaque Commande, une facture est établie par la Société à destination du Client.

Les prix indiqués s'entendent franco de port uniquement pour la France métropolitaine. Toute livraison en Corse dans les DOM-TOM, ou à l'étranger feront l'objet d'une tarification spécifique.

La remise d'un devis ne constitue pas de notre part un engagement de fabrication. Nos prix ne deviennent définitifs qu'après vérification de la concordance entre les éléments remis pour l'étude et les éléments de fabrication. En ce qui concerne particulièrement la photogravure, nos devis sont à considerer comme des estimations qui peuvent être révisées à la réception des documents définitifs. De même, l'évaluation des charges d'encre peut être calculée lors de la soumission, par le client, des documents d'exécution.

La validité de nos devis est limitée à 3 mois sauf stipulation contraire mentionnée sur le devis.

En cas de fichiers inexploitables, le Client sera tenu informé en detail sur les problèmes liés à ces fichiers et il lui sera proposé des solutions pour y remédier.

Le Client reconnaît que la Société peut être amenée à confier à des sous traitants l'éxécution totale ou partielle de la commande.

Dans le cas où le client apporterait des retouches de dernière heure, les frais supplémentaires: attente sur machine, recalage, gâche supplémentaire de papier, etc..., sont à la charge du client, en sus des prix convenus.

Une commande n'est prise en consideration par nos services que sur envoi d'un bon de commande dûment daté et signé par le client.

Dans le cas de travail à façon, le papier doit nous être livré à notre atelier. Si exceptionnellement, ce transport venait à être effectué par nos véhicules, il serait facturé en sus du prix convenu, sans que notre responsabilité puisse être engagé en cas de dommages.

Dans le cas où nous ne fournissons pas le papier, n'ayant donc aucun lien de droit avec le fournisseur, aucune responsabilité ne peut être imputée dans le choix d'un papier qui peut ne pas être approprié au travail considéré.

La Société pourra faire bénéficier le Client de réduction de prix, remises et rabais en fonction du nombre des Services commandés ou en fonction de la régularité des Commandes, selon les conditions fixées par elle.

6. Délais et modalités de paiement

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la fourniture des Services commandés. Nos factures sont payables par traite acceptée à 30 jours fin de mois de mise à disposition du travail dans notre atelier, sauf conventions particulières. Le paiement peut être réalisé par virement bancaire, espèce ou par chèque.

En cas de défaut de paiement total ou partiel des prestations à la date convenue sur la facture, l'acheteur devra verser à la Société une pénalité de retard dont le taux est égal au taux pratiqué par la Banque centrale européenne pour son opération de refinancement majoré de 10 points de pourcentage.

L'opération de financement retenue est la plus récente à la date de la commande des prestations de Service.

Cette pénalité est calculée sur le montant toutes taxes comprises (TTC) de la somme restante due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement. Aucune compensation ne pourra être effectuée par le Client entre des pénalités de retard dans la fourniture des prestations commandées et des sommes dues par le Client à la Société au titre de l'achat de Services.

7. Réalisation des prestations

La Société s'engage à respecter au mieux les délais annoncés lors de la passation de la Commande. Cependant, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable pour les retards de réalisation de prestation occasionnés en raison de fautes qui ne lui sont imputables.

En outre, la responsabilité de la Société ne peut être engagée pour des motifs de délai de réalisation en périodes de forte demande, telles que les périodes de fêtes de fin d'année. La Société ne peut pas voir sa responsabilité engagée pour des délais provoqués pour des motifs de force majeure, c'est à dire en raison de la survenance d'un évènement imprévisible, irrésistible et indépendant de la volonté de la Société.

En raison des aléas de fabrication, la Société n'est pas tenue de mettre à disposition de son Client les quantités exactes commandées (tolérance entre 2 et 10% des quantités commandées cf. article 38 des usages professionnels).

Dans ces limites, la Société facture uniquement les quantités effectivement livrées.

Les marchandises voyagent aux risques et perils des destinataires et sont livrables franco en totalité des achèvements de leur fabrication, à l'adresse figurant sur le bon de commande sauf stipulation contraire (ex: Enlèvement à l'atelier).

Lorsque le Client commande plusieurs produits en même temps ceux-ci peuvent avoir des délais de livraison différents.

Si la Société n'est pas en mesure de respecter le délai de livraison convenu, elle devra expédier la marchandise avant un délais de 30 jours ouvrés maximum après le premier délais prévu, Après expiration dudit délai, le Client aura le droit de résilier le contrat. L'information concernant l'expédition de la marchandise ou de la possibilité de retrait à l'atelier s'effectue par mail ou par téléphone.

8. Réclamation et Responsabilité

Pour toutes les commandes réalisées, le Client dispose d'un droit de réclamation de 3 jours à compter de la fourniture du Service.

Pour exercer ce droit de réclamation, le Client doit faire parvenir à la Société, à l'adresse gestion@occiprint.fr une déclaration dans laquelle il exprime ses réserves et réclamations, assorties des justificatifs y afférents.

Une réclamation ne respectant pas les conditions décrites ci-dessus ne pourra être acceptée.

Une partie défectueuse de la livraison ne peut en motiver le rejet total. En cas de travail à façon et dans l'éventualité ou notre responsabilité serait engagé, la réparation ne pourra en aucun cas excéder le montant des travaux que nous avons executés, le remplacement éventuel du papier fourni par le client étant exclu.

Le "Bon A Tirer", signé par le Client, ou validé par mail, dégage la responsabilité de la Société, sous réserve des corrections portées sur le Bon. La Société ne sera tenue qu'à exécuter la correction nécessaire sans qu'il puisse être réclamé aucune indemnité pour retard ou tirage défectueux.

Tout client est présumé être titulaire des droits de reproduction des documents, images, logos, polices de caractères, bénéficiant des lois sur la propriété intellectuelle, dont il confie l'impression à Occiprint. Il assume l'entière responsabilité des préjudices qui pourraient être invoqués par un tiers.

Les fichiers informatiques nécessaires à fabriquer le produit imprimé doivent être fournis par le client. Ils doivent être strictement conformes à notre cahier technique consultable sur notre site www.occiprint.fr rubrique "Protocoles".

Il est expressément convenu que le client est un professionnel de la communication ou de l'édition, capable de comprendre et d'appliquer les directives données dans le cahier technique.

Nos impressions pouvant être réalisées en amalgame (c'est à dire regroupées avec des travaux d'autres clients), le client accepte sans réserve les contraintes techniques liées à ce type d'impression :

- tolérances de façonnage d'environ 1 mm
- légères variations de couleurs
- en cas de réimpression, même à partir de fichiers identiques, le rendu des couleurs ne peut jamais être identique à 100 %.

Il est également convenu que notre responsabilité est entièrement dégagée sur les défauts d'impression, de colorimétrie, de police, de défonce, de chasse de texte, conversions d'images, dans l'hypothèse où ces défauts sont présents sur les fichiers du client.

Le Client reconnaît également être informé que les logiciels de mise en page ne garantissent jamais une restitution à 100 % du fichier apparaissant à l'écran et peuvent entraîner, à l'occasion de traitements successifs, des résultats différents d'un affichage écran ou d'une impression sur une imprimante de bureau ou un copieur connecté.

Occiprint se réserve le droit d'effectuer certaines modifications qu'il jugerait indispensables sur les fichiers fournis par le client et qui ne seraient pas conformes au cahier technique (fonds perdu, remise au format, conversion de couleurs pantone, conversion d'images RVB, etc.). De même, Occiprint se réserve le droit de refuser toute commande dans l'hypothèse où les fichiers ne seraient pas conformes au cahier technique.

Pour toutes ces raisons, la responsabilité d'Occiprint ne saurait en aucun cas être engagée en cas de non respect des contraintes techniques.

En tout état de cause le BAT validé par le client dégage la responsabilité d'Occiprint.

Les marchandises sont remises par le Client au Prestataire à leurs risques et périls, elles ne sont garantis contre aucun risques (détérioration, accident ou perte).

Les marchandises voyagent aux frais, risques et périls du Client, en aucun cas les litiges avec le transport ne peuvent justifier la suspension, le rejet partiel ou total du règlement.

En toute hypothèse la responsabilité du Prestataire sera toujours limitée et le montant des dommages et intérêts qui pourraient être alloués par les juridictions compétentes au Client s'estimant victime d'un dommage ne pourra excéder le montant des sommes engagées par lui en contrepartie de la prestation fournie.

9. Annulation-Modifications

Les demandes d'annulation doivent être adressées par mail à l'adresse suivante: gestion@occiprint.fr

Toute modification ou annulation de la Prestation émanant du Client, doit intervenir avant la validation du "Bon A Tirer", le Prestataire conservera alors 30% du montant de la prestation. Cette demande doit faire l'objet d'un écrit (mail ou courrier). Les demandes d'annulation de prestations, après validation du BAT ne seront pas possibles. Ce refus d'annuler la commande sera légitime dans la mesure où le traitement de la commande aura débuté.

En cas d'annulation émanant de la Société, les sommes versées seront restituées au Client. Cette annulation ne pourra ouvrir droit à indemnisation.

Les frais occasionnés par les modifications ultérieures à la demande du Client feront l'objet d'une facturation au taux horaire de 60 euros HT. En l'absence de documents fournis par les

soins du Client, l'impression s'effectuera à partir des standards de densités (norme FOGRA).

La Société se réserve le droit de propriété jusqu'au règlement complet de toutes les prestations réalisées dans le cadre des relations commerciales entre les parties. Ceci n'a pas d'impact sur l'autorisation de procéder au recouvrement de la créance.

En cas d'une violation contractuelle et notamment en cas de retard de paiement, la Société a le droit de reprendre la marchandise et le Client est obligé de la restituer. La reprise de la marchandise n'est pas considérée comme une rétractation du contrat, à moins que la Société ne l'ait expressément déclarée.

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit Français. Sauf dispositions d'ordre public et sous réserve de défaut de règlement amiable du litige, toute action judiciaire relative à l'exécution du présent contrat devra être soumise à la compétence du Tribunal de Commerce de Montpellier.

Si l'une des clauses des présentes conditions générales venait à être déclarée nulle par une décision de justice, cette nullité ne saurait emporter la nullité de l'ensemble des autres clauses, qui continueraient à produire leur effet.

10. Traitement des données personnelles

L'achat par le Client peut entraîner le traitement de ses données à caractère personnel. Si le Client refuse le traitement de ses données, il lui est demandé de s'abstenir de recourir aux services de la Société.

Ce traitement des données à caractère personnel se fait dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016.

Par ailleurs, conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, de modification et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier électronique et en justifiant de son identité, à l'adresse : gestion@occiprint.fr

Ces données personnelles sont nécessaires au traitement de sa Commande et à l'établissement de ses factures le cas échéant, ainsi qu'à l'amélioration des services proposés sur la Société.

Au titre du droit de citation qui lui est consenti par le Client, le Prestataire se réserve le droit d'utiliser l'image ou le logo de ses Clients pour les faire apparaître dans ses références Clients. Tout Client ne souhaitant pas laisser le Prestataire jouir de cette faculté pourra lui en faire la demande par courrier électronique.

Les supports de données fabriqués et utilisés par la Société lors de la production restent la propriété de la Société.

Le Client assure de posséder l'ensemble des droits d'utilisation, de transfert et de publication des données transmises, notamment concernant les éléments de texte ou d'image. Le Client est seul responsable en cas de violation de titres de protection de tiers et que le contenu de ses produits ne porte pas atteinte aux bonnes moeurs. Le Client exonère la Société sans aucune réserve au cas où il est fait appel à cette dernière notamment pour des atteintes au droit d'auteur ou en raison de l'utilisation des données qui ont été mises à sa disposition par le Client.

La Société communique majoritairement par email pour des raisons de rapidité de communication. La Société n'est pas responsable en cas de non lecture par le Client de ses emails, en cas d'email filtré par le compte mail du Client ou les fournisseurs d'accès Internet, ou tout autre filtre, ou encore plus généralement tout autre problème lié à l'acheminement d'un email. La Société n'est pas responsable en cas d'adresse email erronée transmise par le créateur d'un compte Client.

11. Partage des données

La Société peut avoir recours à des sociétés tierces pour effectuer certaines opérations. Le Client accepte que des société tierces puissent avoir accès à ses données pour permettre la réalisation de sa commande.

Ces sociétés tierces n'ont accès aux données collectées que dans la cadre de la réalisation d'une tâche précise.

La Société reste responsable du traitement de ces données.

Par ailleurs, le Client peut être amené à recevoir des informations ou des offres commerciales de la part de la Société ou de ses partenaires.

Le Client peut à tout moment s'opposer à la réception de ces offres commerciales, en écrivant à l'adresse de la Société: gestion@occiprint.fr

En outre, les informations des Clients pourront être transmises à des tiers sans leur accord express préalable afin d'atteindre les buts suivants:

- protéger toute personne contre des dommages corporels graves, voire la mort
- lutter contre la fraude ou les atteintes portées à la Société ou à ses utilisateurs
- protéger les droits de propriété de la Société.

12. Protection des données

La Société assure un niveau de sécurité approprié et proportionnel aux risques encourus ainsi qu'à leur probabilité, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016.
Toutefois, ces mesures ne constituent en aucun cas une garantie et n'engagent pas la Société à une obligation de résultat concernant la sécurité des données

13. Cookies

Pour permettre à ses Utilisateurs de bénéficier d'une navigation optimale sur le Site et d'un meilleur fonctionnement des différentes interfaces et applications, la Société est susceptible d'implanter un cookie sur l'ordinateur de l'Utilisateur. Ce cookie permet de stocker des informations relatives à la navigation sur le Site, ainsi qu'aux éventuelles données saisies par les Utilisateurs (notamment recherches, login, email, mot de passe).

L'Utilisateur autorise expressément la Société à déposer sur le disque dur de l'utilisateur un fichier dit« cookie ».

L'Utilisateur dispose de la possibilité de bloquer, modifier la durée de conservation, ou supprimer ce cookie via l'interface de son navigateur. Si la désactivation systématique des cookies sur le navigateur de l'Utilisateur l'empêche d'utiliser certains services ou fonctionnalités du Site, ce dysfonctionnement ne saurait en aucun cas constituer un dommage pour le membre qui ne pourra prétendre à aucune indemnité de ce fait.

14. Modifications

Les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus et tarifs de la Société sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment.
La Société est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.
Lorsqu'il passe une Commande, le Client est soumis aux stipulations énoncées par les CGV en vigueur lors de la passation de la commande.

15. Propriété intellectuelle

La marque, le logo et la charte graphique sont des marques déposées dont la propriété revient exclusivement à la Société. Toute diffusion, exploitation, représentation, reproduction, qu'elle soit partielle ou intégrale sans l'autorisation expresse de ladite société exposera le contrevenant à des poursuites civiles et pénales.

16. Clause attributive de compétence

Le droit régissant les CGV est le droit français. Tout litige pouvant survenir entre la Société et un Client lors de l'exécution des CGV fera l'objet d'une tentative de résolution à l'amiable.
A défaut, les litiges seront portés à la connaissance des tribunaux compétents de droit commun.

17. Clause d'attribution de juridiction

Tout différent relatif à la formation, l'exécution et la cessation des obligations contractuelles entre les parties ne pouvant donner lieu à un règlement à l'amiable, seront soumis à la juridiction du Tribunal de Commerce de MONTPELLIER dans le ressort duquel se trouve le siège du vendeur, quelles que soient les conditions de vente et le mode de paiement accepté, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité des défendeurs, le vendeur se réservant le droit de saisir le Tribunal territorialement compétent dont relève le siège de l'acheteur. Le présent contrat est régi par la loi française. En cas de litige, les tribunaux français seront seuls compétents.

18. Acceptation du Client

Le Client accepte expressément les CGV. Il déclare en avoir connaissance et renonce à se prévaloir de tout autre document, notamment ses propres conditions générales d'achat.